



1er février 2007 : interdiction totale de fumer

Rubrique : actualités - Date : jeudi 4 janvier 2007

Interdiction de fumer dans les lieux publics

LE FIGARO qui revient sur les événements de 2006 et présente les enjeux de 2007, relève que « **La France veut devenir sans tabac** » sachant que 15 millions de salariés sont concernés dans le privé et que les bénéfices attendus sont la baisse de la consommation de tabac et la diminution des hospitalisations pour infarctus du myocarde. Le journal qui affirme que 2007 est une année que les acteurs de la santé publique « rêvent historique », revient sur le décret interdisant de fumer dans les lieux publics pour notamment souligner qu'au premier février « c'est en fait l'ensemble du monde du travail qui va changer » avec 2,5 millions d'entreprises concernées, dont 60% ne respectent pas la loi Evin actuellement, et des salariés qui devront sortir sur le trottoir pour fumer si elles n'installent pas les « fumoirs » prévus par le texte. D'après le directeur de l'Office français de prévention du tabagisme, « **le risque est que certains patrons inquiets pour la paix sociale, préfèrent payer des amendes plutôt que d'appliquer le décret** » ce qui nécessite « **information mais aussi contrôles** ». D'après le quotidien, afin que les trottoirs ne soient pas envahis de mégots la Ville de Paris prépare une campagne de communication et réfléchit à la distribution de cendriers portatifs, sachant que les chefs d'entreprise seront invités à faire le ménage devant leur porte à défaut de quoi un arrêté permettant leur verbalisation sera signé. Pour le ministère de la santé « **L'objectif est d'imposer en 2007 une cohabitation harmonieuse entre fumeurs et non fumeurs** » et dès janvier des publicités « alertant les Français sur la révolution à venir seront diffusées », tandis que les tabacologues répondront aux questions des fumeurs sur Tabac info service. Indiquant que dans les jours suivant le changement une campagne visant à mesurer la pollution en monoxyde de carbone et en particules sera menée dans un millier d'entreprises afin d'évaluer les progrès accomplis, le journal rapporte que les association de lutte contre le tabagisme comptent sur une baisse de consommation de tabac de l'ordre de 6 à 8% dès 2007, ainsi que sur une chute des hospitalisations (accidents vasculaires- infarctus). Pour le Pr Dautzenberg, pneumologue, « **2007 marquera un changement profond mais ce sera aussi un test et une préparation avant le 1er janvier 2008** » date de l'interdiction de fumer dans les restaurants bars-tabac, discothèques et casinos.

LA VIE qui rappelle que « **le tabac sera bientôt interdit** » dans les lieux publics, informe que le gouvernement vient d'ouvrir un site Internet (www.tabac.gouv.fr) fournissant tous les détails de la nouvelle réglementation, le calendrier, les lieux concernés. L'hebdo ajoute que la ligne Tabac info service (0825 309 310) informe également sur les modalités d'application du décret, les sanctions encourues et l'installation de locaux fumeurs. **D'après LE NOUVEL OBSERVATEUR**, le député PS Jean Pierre Balligand « **grand amateur de havane** », a écrit au président de l'Assemblée nationale pour lui demander d'ouvrir un fumoir au Palais Bourbon, une démarche soutenue par le député UDF, André Santini, également fumeur de cigares.